VENTE A MONSIEUR et MADAME FOURNIER PARCELLE AC N° 463p

Monsieur Claude WADOUX, fait part au Conseil du souhait de Monsieur et Madame FOURNIER, demeurant 4 Square Mozart à Gravelines, d'acquérir une partie de la parcelle non bâtie cadastrée section AC n° 463, attenante à leur propriété et appartenant à la Ville de Gravelines.

Conformément à l'Article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Service des Domaines a rendu son avis en date du 01 Septembre 2022.

Monsieur et Madame FOURNIER se sont engagés pour l'achat de cette emprise de terrain, d'une superficie d'environ 185 m², moyennant le prix de 2 775 euros.

Il est donc proposé au Conseil de céder ladite partie de parcelle de terrain moyennant ce prix.

La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve la vente à Monsieur et Madame FOURNIER d'une partie de la parcelle cadastrée section AC n°463 d'une superficie d'environ 185 m², propriété de la Ville de Gravelines, movennant le prix de 2 775 euros :
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'acte de vente à intervenir ;
- La recette sera imputée à l'Article 775 Fonction 8 Sous fonction 824 du budget.

- ADOPTE A L'UNANIMITE.

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 18 NOVEMBRE 2022 POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE.

Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 2 2 NOV. 2022 Mis en ligne sur le site de la VIIIe le 2 2 NOV. 2022 République Française Département du Nord Ville de GRAVELINES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la ville de GRAVELINES Arrondissement de Dunkerque Département du Nord

Conseil Municipal convoqué le : 10 Novembre 2022 Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

Président:

Monsieur Bertrand RINGOT

Maire

Secrétaire:

Madame Léanna VANDEWALLE

Conseillère Municipale

Etaient présents:

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT à partir de 18h40, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS jusqu'à 19h15, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés:

Monsieur Christian DEVOS, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Madame VANDERSTRAETEN, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Monsieur WADOUX, Madame Valérie GENEVET, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame SALA, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF, jusqu'à 18h40,

Monsieur Laurent NOTEBAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur WILMOT, Madame Aurore DEVOS, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur DEFRUIT, à partir de 19h15,

Monsieur Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES, Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,

Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,

Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale,

Démissionnaires:

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

l andelèn sa Kita toa